



PAP approuvé n°réf.:18140/5C du 26.07.2018

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot et oit

LOT / IOT					surface du lot / des lots [area]
I, B, III ...	max.	min.	max.	max.	surface constructible brute [lot]
surface d'emprise au sol [%2]	max.	min.	max.	max.	type et nombre de logements
surface du scellement du sol [%2]	max.	min.	max.	max.	nombre de niveaux
type de toiture	max.	min.	max.	max.	hauteur des constructions [g]
type, disposition et nombre des constructions	max.	min.	max.	max.	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP

délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - - terrain existant

- . - . terrain remodelé

Nombre de niveaux

+1, B, III ... nombre de niveaux pleins

+1,2 ... R nombre d'étages en vasisal

+1,2 ... C nombre de niveaux sous combles

+1,2 ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres

tf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées

x-mi x maisons jumelées

x-nb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

te toiture plate

tx (y/c/z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison

orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

■ ■ ■ ■ alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

■ ■ ■ ■ limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

■ ■ ■ ■ alignement obligatoire pour dépendances

■ ■ ■ ■ limites de surfaces constructibles pour dépendances

■ ■ ■ ■ limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

■ ■ ■ ■ limites de surfaces constructibles pour annex-constructions

Délimitation des lots / lots

lot projeté

terrains cédés au domaine public communal

lot projeté

Degré de mixité des fonctions

min %x pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction

max %y pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

%z pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

espace vert privé

espace vert public

aire de jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé (à titre indicatif)

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétinforat à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

terrain public devant être construit

canalisation pour eaux pluviales existante

canalisation pour eaux usées existante

cotés à respecter

cotés à titre indicatif

[illegible]